

Malte de très-bonne heure, il eut la chance heureuse d'attirer l'attention du chevalier Polard, qui acheva son éducation, et auprès duquel il puisa une rigidité de principes qui ne l'abandonna jamais. Après avoir été ministre de France à Dresde et à Ratisbonne, il abandonna la carrière diplomatique en 1776, et se maria en secondes noces avec la baronne de Falkenberg. Le comte du Buat avait le pressentiment des grands événements qui devaient s'accomplir en 1789. Avant 1775, on l'entendit dire plusieurs fois : « La monarchie française finira avec Louis-Auguste comme l'empire romain a fini avec Auguste. » Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, qui eurent surtout de la vogue en Allemagne, et dont les principaux sont : *les Origines ou l'ancien gouvernement de la France, de l'Italie et de l'Allemagne* (La Haye, 1757, 4 vol. in-12), où l'on trouve une grande érudition, des recherches fort étendues, mais un complet défaut d'ordre et une extrême prédilection pour le système féodal ; *Histoire ancienne des peuples de l'Europe* (1772, 12 vol. in-12), qui a eu un grand succès en Allemagne ; *les Éléments de la politique, ou Recherches sur les vrais principes de l'économie sociale* (1773, 6 vol. in-8°) ; *Maximes du gouvernement monarchique* (1778, 4 vol. in-8°), et différents écrits historiques et littéraires.

BUBACÈNE, province de l'Asie ancienne, formant la partie S.-E. de la Bactriane, comprise actuellement dans la Boukharie.

BUBALE s. m. (bu-ba-le — du gr. *boubalos*, même sens). Mamm. Espèce de ruminant, du genre antilope : *Le BUBALE a des cornes faites comme celles des plus grosses gazelles.* (Buff.) V. ANTILOPE.

BUBALIDES s. m. pl. (bu-ba-li-de — de *bubale*, et du gr. *eidos*, aspect). Mamm. Section du genre antilope, ayant pour type le bubale.

BUBAS s. m. (bu-bass — contr. du gr. *boubalos*, buffle). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, comprenant deux espèces, qui vivent dans le midi de la France.

BUBASTE, ville de l'ancienne Egypte, à 100 kilom. N. de Memphis, sur une des branches orientales du Nil, appelée Bubastique à cause de cette ville. Bubaste donna son nom aux Bubastides, vingt-deuxième dynastie égyptienne, et s'appelait elle-même ainsi à cause d'un de ses temples consacré à *Bubastis*, divinité égyptienne. Cette ville est une des plus célèbres dans l'histoire religieuse de l'Egypte, par son temple de Bubastis, appelée Diane ou Artémis par les Grecs, les honneurs qu'on rendait à cette déesse, et les fêtes auxquelles ils servaient de prétexte. Voici ce qu'en dit Hérodote, dont le récit est assez curieux pour être transcrit ici : « Les Égyptiens célèbrent tous les ans un grand nombre de fêtes. La principale, et celle qu'ils observent avec le plus de zèle, se fait dans la ville de Bubaste, en l'honneur de Diane. Voici ce qui s'observe en allant à Bubaste : on s'y rend par eau, hommes et femmes, pêle-mêle et confondus les uns avec les autres. Dans chaque bateau il y a un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe. Tant que dure la navigation, quelques femmes jouent des castagnettes, et quelques hommes de la flûte ; le reste, tant hommes que femmes, chante et bat des mains. Lorsqu'on passe près d'une ville, on fait approcher le bateau du rivage ; parmi les femmes, les unes continuent à chanter et à jouer des castagnettes, les autres crient de toutes leurs forces, et disent des injures à celles de la ville ; celles-ci se mettent à danser, et celles-là, se tenant debout, retournent indéfiniment leurs robes. La même chose s'observe à chaque ville qu'on rencontre le long du fleuve.

» Quand on est arrivé à Bubaste, on célèbre la fête de Diane en immolant un grand nombre de victimes, et l'on fait à cette fête une plus grande consommation de vin de vigne que dans tout le reste de l'année, car il s'y rend, au rapport des habitants, sept cent mille personnes tant hommes que femmes, sans compter les enfants.

A toutes les époques, les fêtes religieuses ont servi de prétexte et d'occasion à la débauche et aux désordres. C'est dans les fêtes nationales des Grecs que les jeunes filles s'égarèrent le plus aisément, et que prenaient naissance ces aventures qui servaient aux poètes comiques pour leurs intrigues scéniques. On sait quelle licence accompagnait la plupart des grandes solennités au moyen âge. Pour ne parler que de nos jours, tous ceux qui ont vu les pardons de la Bretagne, ou certains pèlerinages populaires à Naples, avouent que l'imagination de Callot est bien pauvre en comparaison de la réalité, et que les scènes grotesques ou licencieuses qui remplissent ses tableaux ne sont rien auprès de celles qu'on voit au milieu de ces foules, dont la dévotion est loin d'être le principal objet.

On donnait également le nom de Bubastis à Diane, qui avait dans cette ville un temple, qu'Hérodote décrit ainsi : « Dans cette ville est un temple de Bubastis, qui mérite qu'on en parle. On voit d'autres temples plus grands, plus magnifiques, mais il n'y en a point de plus agréable à la vue. Bubastis est la même que Diane parmi les Grecs. Son temple fait une presqu'île, où il n'y a de libre que l'endroit par où l'on entre. Deux canaux du Nil, qui ne se mêlent point ensemble, se rendent à l'en-

trée du temple, et de là se partagent et l'environnent, l'un par un côté, l'autre par l'autre. Ces canaux sont larges chacun de 100 pieds, et ombragés d'arbres. Le vestibule a 10 orgues de haut ; il est orné de très-belles figures de 6 coudées de haut. Ce temple est au centre de la ville ; ceux qui en font le tour le voient de tous côtés de haut en bas ; car étant resté dans la même assiette où on l'avait bâti, et la ville ayant été exhaussée par des terres rapportées, on le voit en entier de toutes parts. Ce lieu sacré est environné d'un mur, sur lequel sont sculptées grand nombre de figures. Dans son enceinte est un bois planté autour du grand temple. Le lieu sacré a, en tous sens, un stade de long sur autant de large. La rue qui répond à l'entrée du temple traverse la place publique, va à l'est, et mène au temple de Mercure. Elle a environ 3 stades de long sur 4 plèthes de large, et est parée et bordée des deux côtés de très-grands arbres. »

BUBASTIS, divinité égyptienne que les Grecs ont identifiée avec leur Artémis, suivant leur habitude d'assimilation, qui rend quelquefois si difficile l'étude des mythes qu'ils se sont ainsi appropriés. Elle était principalement adorée dans la ville de Bubaste, à qui elle a évidemment donné ou emprunté son nom. Le véritable nom de cette déesse, tel qu'il nous est donné par les inscriptions hiéroglyphiques, est *Pascht*. Hérodote nous apprend que la généalogie qu'on lui attribuait concordait en effet avec celle qui est prêtée par la légende à la divinité grecque. Elle était fille d'Isis et d'Osiris et sœur de Horus, auquel correspondait Apollon dans la mythologie des Hellènes. La mère de Bubastis l'avait confiée à Buto, la Latone des Grecs, avec son frère Horus, pour la dérober aux poursuites de Typhon. Il est assez difficile d'identifier complètement cette divinité égyptienne ; les données qui nous permettraient de le faire se réduisent à son assimilation avec l'Artémis grecque et à l'animal symbolique qui la représentait, et qui n'était autre que le chat. A en croire même Etienne de Byzance, le nom de *Bubastis* voulait dire *chat* dans l'ancienne langue égyptienne. Tous les historiens de l'antiquité s'accordent à nous dire quelle profonde vénération les Égyptiens professaient pour les animaux en général et pour les chats en particulier ; tout le monde a présente à la mémoire l'anecdote de Cambyse envahissant la terre des Pharaons. Les chats qui mouraient étaient soigneusement embaumés et leurs momies déposées à Bubastis. Bubastis est représentée sous la forme de cet animal, ou bien sous une forme humaine à tête de chat. La légende veut que Bubastis ait pris, pour se soustraire aux atteintes de Typhon, la forme d'un chat ; mais, comme le fait fort judicieusement remarquer Smith, il est beaucoup plus vraisemblable de supposer que le culte de Bubastis était primitivement le culte du chat lui-même, et que l'animal, élevé à la hauteur d'un dieu, s'est transformé peu à peu en une entité, celle de Bubastis.

Maintenant comment expliquer l'affinité que les anciens Grecs avaient cru saisir entre Bubastis et leur Artémis ? Très-probablement c'est parce que Bubastis était en même temps la déesse de la lune, et parce que les Égyptiens avaient établi un corrélation symbolique entre le chat et la lune. Plutarque nous donne des raisons assez bizarres pour expliquer comment le chat était le symbole de la lune : à cause de ses différentes couleurs, de ses habitudes de chasse nocturne, et aussi parce que, dans sa vie entière, il met au monde vingt-huit fils, ce qui est précisément le nombre des phases de la lune. Il ne faut pas oublier non plus que, d'autre part, la légende nous apprend que Bubastis était la fille d'Osiris, le soleil, et d'Isis, la lune ; dans ce cas elle pourrait bien être la pleine lune. Un autre rapport, qui rattache Bubastis à Artémis, c'est que toutes deux ont été identifiées avec *Eileithya*, ou *Ilithyè*, la déesse de l'enfantement. Schwenk, dans sa *Mythologie égyptienne*, fait remarquer ingénieusement le rapport qui existe entre la lumière et cette déesse, présidant à la fécondation et à l'accouchement ; il note à l'appui de cette ressemblance la signification du nom de *Lucina*, l'Ilithyè grecque, qui contient le radical *lux*, *lucis*, lumière.

BUBBOLA s. f. (bou-bo-la). Bot. Nom italien de plusieurs agarics comestibles.

BUBE s. f. (bu-be — du gr. *boubôn*, tumeur). Pathol. Pustule qui vient sur la peau.

BUBE (Adolphe), poète allemand, né à Gotha en 1802. Il connut, à l'université d'Iéna, vers 1821, plusieurs écrivains renommés, Gothe notamment, fit quelques éducations privées dans de nobles familles, devint secrétaire des Archives de Gotha (1834), et enfin directeur du cabinet des Arts (1842). Outre une publication sur ce cabinet : *le Musée ducal de Gotha* (1846), un autre ouvrage en prose, *Souvenirs de Gotha* (1842), et des articles littéraires, M. Bube a publié : *Contes allemands* ; *Fleurs de la vie* (1826) ; *Obolen* (1827) ; *Poésies* ; *Poésies nouvelles* (1840) ; *Contes de la Thuringe* (1837) ; *Tableaux de la nature* (1848) ; *Ballades et romances* (1850), etc. Plusieurs de ces recueils en sont à leur troisième ou quatrième édition. Les œuvres de M. Bube, qui est un poète fécond et un esprit très-distingué, sont surtout remarquables par la grâce naïve et par la pureté du sentiment moral.

BUBELÉ, ÉE adj. (bu-be-lé — rad. *bube*). Néol. Couvert de pustules ou d'excroissances de la forme des pustules : *Imaginez des nez en flûte d'Alambic, tout BUBELÉS de verrues et de feulettes.* (Th. Gaut.)

BUBLETTE s. f. (bu-be-lè-le — dim. de *bube*). Néol. Petite bube, petite pustule : *Ce double bossu, avec son nez aviné, tout fleureté de BUBLETES, tout bourgeonnant de rubis, n'indique pas un homme bien délicat et bien scrupuleux.* (Th. Gaut.)

BUBENBERG (Adrien DE), diplomate suisse, né à Berne, mort en 1479. Après avoir suivi dans sa jeunesse la carrière des armes, il prit part aux affaires publiques de Berne, y remplit des fonctions importantes, fut envoyé en ambassade (1470) près de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui l'accueillit de façon à gagner son affection, et devint avoyer de sa ville natale. Écarté des affaires par l'influence d'un de ses concitoyens, Diesbach, qui était dévoué aux intérêts de la France, Bubenberg quitta sa patrie ; mais lorsque, en 1476, Charles le Téméraire vint investir Morat avec une armée de 60,000 hommes, les Bernois appelèrent de l'exil leur ancien avoyer, qui, oubliant son affection pour le duc de Bourgogne, accourut aussitôt, sauva par son habileté la ville assiégée et contribua puissamment à la célèbre victoire qui se donna sous ses murs. Envoyé l'année suivante à la cour de France avec onze autres députés suisses, il fut accueilli avec la plus grande courtoisie par Louis XI. Celui-ci s'efforça, mais vainement, de le corrompre pour l'amener à seconder ses vues ambitieuses sur la Bourgogne. Bubenberg ayant vu ses collègues séduits par l'habile monarque, s'enfuit de la cour de France sous un déguisement et revint dans sa ville natale, où il mourut bientôt après.

BUBENDORF, village de Suisse, canton de Bâle-Campagne, à 16 kilom. S.-E. de Bâle ; 1,495 hab. Bains fréquentés et ruines du château de Spitzburg. Aux environs, château de Wildenstein, qui renferme une curieuse collection d'antiquités.

BUBIKON, bourg de Suisse, canton de Zurich, district de Hinwil, à 5 kilom. S.-E. de Gränigen ; 1,591 hab. Restes d'une commanderie de Malte, vendue en 1791.

BUBLITZ, ville de Prusse, province de Poméranie, gouvernement et à 35 kilom. S.-E. de Köslin ; 3,274 hab. Fabrique de draps et d'étoffes de laine.

BUBNA-LITTIZ (Ferdinand, comte DE), feld-maréchal autrichien, né à Zamerz (Bohême) en 1772, mort à Milan en 1825. Il s'engagea à seize ans comme simple soldat, fit la campagne de 1788 contre les Turcs, puis celles de la Révolution contre la France, fut président du conseil aulique en 1805, gagna le haut grade de feld-maréchal à Wagram (1809), remplit quelque temps les fonctions d'ambassadeur à Paris en 1813, prit part aux batailles de Lutzen, Bautzen, Dresde et Leipzig, et se rendit maître deux fois de Lyon, en 1814 et en 1815. Chargé de réprimer les mouvements insurrectionnels de la Lombardie en 1821, il reçut ensuite le gouvernement de cette province. Homme de cour et négociateur adroit, le comte de Bubna n'était qu'un très-médiocre général. Il lui arrivait souvent dans la conversation de prendre avec ses inférieurs un ton de raillerie hautaine, qui, plus d'une fois, lui attira des réponses piquantes. On raconte, à ce sujet, que, se trouvant à Genève, il habitait chez un praticien très-distingué, le docteur Odier, et qu'il appelait constamment celui-ci *Mon petit médecin*. « Monsieur le comte, répliqua un jour Odier, la plaisanterie doit avoir des bornes ; que diriez-vous si je vous appelais *Mon grand général* ? »

BUBO s. m. (bu-bo — mot lat. signif. *hibou*). Ornith. Genre d'oiseaux de proie nocturnes, ayant pour type le grand-duc.

BUBON s. m. (bu-bon — du gr. *boubôn*, aine). Pathol. Tumeur inflammatoire qui a son siège dans les glandes lymphatiques sous-cutanées, et qui se montre particulièrement à l'aine, à l'aisselle et au cou : *Bubon pestilentiel*. *Bubon syphilitique*. « *Bubon d'embée*, Bubon syphilitique qui se montre avant tout autre symptôme de syphilis. » *Bubon consécutif*, Celui qui survient après d'autres accidents.

— Bot. Genre de plantes ombellifères comprenant deux espèces, dont l'une fournit le galbanum, et l'autre, connue sous le nom de *persil de Macédoine*, est employée pour la guérison du bubon inguinal.

— Encycl. Chir. Le mot *bubon* est de plus en plus abandonné aujourd'hui dans le langage médical ; il n'exprime pas une idée nette, et s'applique à plusieurs accidents qui diffèrent également par leurs causes et par leurs effets. Cette expression désigna d'abord les tumeurs inflammatoires des ganglions lymphatiques de l'aine ; mais on ne tarda pas à l'étendre aux engorgements ganglionnaires des autres régions du corps : on en fit ainsi un synonyme d'adénite. On désigna cependant plus spécialement par le mot *bubon* les adénites inguinales d'origine syphilitique ; mais, par une extension moins justifiée encore, le même mot s'appliqua à tous les engorgements suppurés de même origine. Aujourd'hui, on s'accorde généralement à reconnaître quatre espèces de *bubons* : le *bubon sympathique*, le

bubon syphilitique, le *bubon scrofuleux* et le *bubon pestilentiel*. Ils ont ce caractère commun, qu'ils sont toujours symptomatiques d'une affection préexistante, soit qu'une angioleucite se soit montrée précédemment, soit que des substances délétères ou des produits d'une inflammation locale aient été absorbés et portés dans le ganglion lymphatique voisin, sans inflammation préalable des vaisseaux blancs.

— *Bubon sympathique ou inflammatoire, adénite aiguë*. Une plaie irritée ou négligée, une ulcération simple, un érythème cutané ou un état inflammatoire d'une membrane muqueuse voisine, la blennorrhagie particulièrement : telles sont les causes du *bubon sympathique* qui se développe dans le groupe des ganglions lymphatiques les plus voisins de la partie affectée, ceux qui reçoivent les vaisseaux afférents provenant de cette partie. Cette affection est caractérisée par le gonflement inflammatoire d'un ou de plusieurs ganglions, qui prennent la forme de tumeurs, d'abord dures et rouges, puis ramollies si elles arrivent à suppuration. Quelquefois le tissu cellulaire ambiant prend part à l'inflammation ; il y a alors *adénite phlegmoneuse*. Le plus ordinairement, le ganglion reste dur, douloureux, mobile au milieu des tissus empâtés ; il se développe en même temps de la fièvre et des frissons erratiques. L'adénite ne présente jamais de gravité ; elle disparaît en même temps que la lésion qui lui a donné naissance. Sa marche est toujours lente, et elle se termine, soit par résolution, soit par suppuration, sans laisser de traces.

Le mode de traitement des engorgements sympathiques ganglionnaires varie suivant l'intensité de l'inflammation et l'importance de la cause qui a provoqué le *bubon* ; les applications émollientes ou résolutives, les saignées locales, la compression par le collodion, les vésicatoires au point douloureux, sont les meilleurs moyens résolutifs à employer. Si la suppuration s'établit, l'ouverture du foyer de l'abcès et l'emploi des lotions détersives seront nécessairement indiqués.

— *Bubons syphilitiques ou adénite syphilitique*. Ces *bubons* succèdent toujours à l'apparition d'une ulcération vénérienne primitive, et se développent dans les ganglions voisins du lieu où siège l'ulcération. Ils siègent le plus ordinairement à la région de l'aine, plus ou moins rapprochés de la ligne médiane, et se distinguent, suivant le point qu'ils occupent, par les dénominations de *bubons inguinaux*, *bubons cruraux*, *bubons abdominaux*, *bubons pubiens*. Placés dans le pli de l'aine, ils apportent une gêne considérable aux mouvements de la marche et forcent les malades à se tenir les jambes écartées en marchant, ce qui donne de leur allure une certaine ressemblance avec celle des jeunes chevaux encore mal assurés sur leurs pieds ; c'est en raison de cette assimilation grossière que le vulgaire a quelquefois donné le nom de *poulain* à ce *bubon*.

On distingue aujourd'hui deux sortes de *bubons syphilitiques* : le *bubon symptomatique d'un chancre mou* et le *bubon symptomatique d'un chancre induré*. Le *bubon* de la première espèce, *bubon vénérien*, *bubon consécutif*, succède à un chancre mou et se développe dans les ganglions voisins de l'ulcération. Il est simple ou double ; il peut être multiple ou composé. Il suit une marche très-lente, se ramollit, suppure et laisse écouler un pus plus ou moins bien lié. Il y a généralement un assez large décollement de la peau, qui est la cause d'une très-longue suppuration. Quant à la plaie suppurante, elle peut, de son côté, s'ulcérer ou même prendre un caractère envahissant qui est caractéristique du *bubon phagédénique*. Le pus qui s'échappe des *bubons* suppurés s'inocule souvent au pourtour de la plaie et donne naissance à des chancres mous consécutifs ; mais la suppuration du *bubon vénérien* est toujours un signe certain qu'il n'y a pas d'infection syphilitique généralisée et que le malade est à l'abri des accidents consécutifs.

Les *bubons* de la seconde espèce, *bubons syphilitiques proprement dits ou constitutionnels*, sont, au contraire, caractéristiques de l'infection syphilitique et succèdent toujours au développement d'un chancre infectant. On a invoqué, il est vrai, l'existence d'un *bubon d'embée* de nature syphilitique ; mais ce *bubon* est tout à fait hypothétique, ou plutôt il n'est que le *bubon* symptomatique d'un chancre larvé.

A la suite du chancre induré, du premier ou deuxième septenaire de son évolution, il se développe au voisinage une adénite symptomatique : c'est une masse oblongue ou arrondie, comprenant plusieurs ganglions, occupant l'aine, en dedans, si le chancre est sur la verge ; en dehors, si le chancre est à l'anus ; à la région sous-maxillaire, dans le cas de chancre labial ; dans l'aisselle, enfin, s'il y a syphilis vaccinale. Ce *bubon* suppure dans quelques cas, mais bien plus rarement que celui de l'espèce précédente ; le pus qu'il fournit n'est pas inoculable sur le malade lui-même ; enfin, il est constamment suivi de l'infection syphilitique et coïncide même souvent avec l'existence d'une roséole.

Le traitement du *bubon* doit varier nécessairement suivant que le chirurgien a affaire à un *bubon vénérien* ou à un *bubon* vraiment syphilitique. Il dépend donc uniquement de la nature du chancre dont il est symptomatique ; mais il n'est pas toujours permis de se rendre